



Spoliation et restitution des biens juifs

Musée National Récupération (MNR)

Le sigle MNR désigne l'ensemble des oeuvres récupérées en Allemagne à la fin de la Seconde Guerre mondiale et confiées à la garde de la Direction des musées de France (décret du 30 septembre 1949).

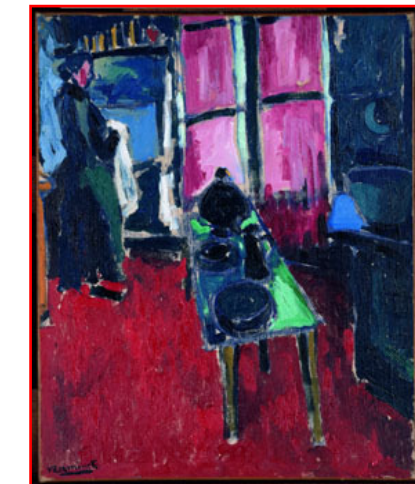
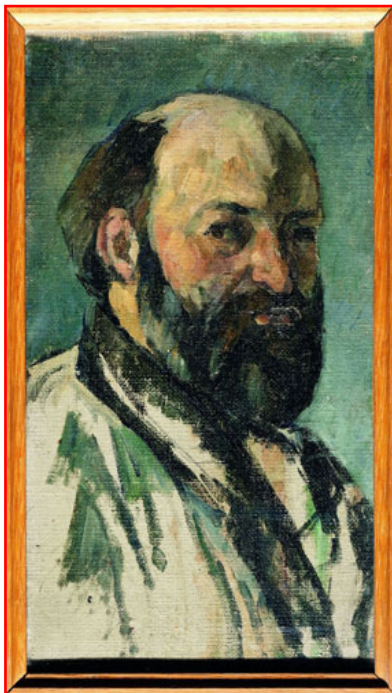
Récupération des œuvres d'art pillées par les Allemands, Baden-Baden, 1945, (Collection Camille Grapont).

Restitution d'œuvres spoliées

A la fin de la guerre, plus de **61 000 œuvres d'art**, spoliées ou ayant fait l'objet d'un commerce illégal, sont récupérées en France et en Allemagne. **45 441 sont restituées à leurs propriétaires ou à leurs ayants droit**. Près de 15 000 œuvres n'étant pas réclamées, elles sont vendues par l'administration des Domaines. Les **2 000 restantes sont alors exposées durant quatre ans au château de Compiègne**, puis sont réparties entre les musées nationaux. Elles sont inscrites sur un inventaire spécial, ne peuvent être intégrées dans les collections publiques et doivent rester à la disposition d'éventuels demandeurs.

Des toiles provenant des Musées Nationaux Récupération (MNR)

Le **18 février 2008**, Christine Albanel, ministre de la Culture, inaugure à Jérusalem l'exposition « *À qui appartenaient ces tableaux?* » : une présentation de 53 œuvres organisée à l'initiative des ministères de la Culture et des Affaires étrangères.



La Cuisine (Intérieur) Vlamink Maurice (de) Paris, musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou.

Portrait de l'artiste Cézanne Paris, musée d'Orsay.



Coqs et poules, Cuyper Aelbrecht, Soissons, musée municipal.

Sources : <http://www.cnac-gp.fr/musee/mnr/index.htm> et <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/conferen/albanel/expojerusalem08.htm>